

Management des organisation spécialité : «Management des Entreprises Culturelles »

RNCP6265 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	310
Code(s) ROME	L1302
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de la certification exerce les activités professionnelles nécessaires pour créer effectuer l'administration de spectacles ou d'évènement culturel

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Maîtrise du champ culturel et de ses spécificités (législation des spectacles et statuts juridiques des entreprises culturelles / Politiques culturelles / histoire de l'art/ Capacité à appréhender et appliquer en situation professionnelle différents aspects de la gestion (gestion de trésorerie, de la paie, de projet)

Capacité au management d'équipe et à la gestion de conflits.

Capacité à communiquer et à travailler au sein de réseaux institutionnels, locaux, sectoriels

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Administration de spectacles

sociétés de production (chaînes de télévision, radios, ...), de postproduction, de compagnies (danse, musique, théâtre, cirque, ...), dans des lieux de création/diffusion de spectacles en relation avec des équipes artistiques, techniques et administratives.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Administration de spectacles

Responsable d'administration - Adjoint d'administration

Chargé de production

Assistant de production.

Chef de projet ou d'évènement culturel -

Adjoint au sein de services culturels dans des collectivités territoriales -

Rédacteur territorial -

Régisseur

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 500 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	28 833
Jugés difficiles à recruter	10 %
Emplois saisonniers	31 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

enseignants chercheurs et professionnels intervenant dans la formation

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/6265/>